Centre
de services scolaire
des Chênes
Québec

Initiales
de la présidente

PROCÈS-VERBAL **Nº 055**
CONSEIL D'ADMINISTRATION **25 juin 2026**

PROCÈS-VERBAL de la cinquante-cinquième (55e) séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Chênes, tenue le jeudi, 25 juin 2026, à 19 h 30, au siège social du CSS des Chênes *(Immeuble Saint-Frédéric)*, salle multifonctionnelle, 457 rue des Écoles, Drummondville, sous la présidence de madame Annie Boileau.

APPEL DES PRÉSENCES

PRÉSENCE (P) ABSENCE MOTIVÉE (M)

Membres représentant les parents :

Mme Karen Lamothe, représentante des parents – District 1 **(P)**
Mme Annie Boileau, représentante des parents – District 2 **(P)**
POSTE VACANT, représentante des parents – District 3
M. Jean-Claude Massé, représentant des parents – District 4 **(P)**
Mme Myriam Vigneault, représentante des parents – District 5 **(P)**

Membres représentant le personnel :

M. Ghislain Rheault, représentant du personnel d'encadrement **(P)**
Mme Claudine Robert, représentante des directions d'établissement **(P)**
M. Ugo Martin, représentant du personnel enseignant **(M)**
Mme Vickie Jutras, représentante du personnel professionnel **(P)**
Mme Nancy Robitaille, représentante du personnel de soutien **(P)**
M. Yves Hébert, représentant du personnel d'encadrement **(P)**
(Sans droit de vote)

Membres représentant la communauté :

Mme Isabelle Meilleur, personne ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines **(P)**
M. Bernard Gagnon, personne ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles **(M)**
M. Sébastien Leblanc, personne issue du milieu communautaire, sportif ou culturel **(M)**
M. Bernard Gauthier, personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires **(P)**
Mme Ève Grandmont, personne âgée de 18 à 35 ans **(P)**

PRÉSENCES : 12
ABSENCES : 3
TOTAL : 15

SONT AUSSI PRÉSENTS

Mme Maude TRÉPANIER Directrice générale
M. Normand PAGE Secrétaire général et directeur du Service des communications
Mme Annie GENDRON Directrice adjointe du Service des ressources financières

Ouverture de la séance à 19 h 30.

Initiales
de la présidente

1. MOT DE BIENVENUE

Mesdames Annie Boileu et Karen Lamothe soulignent, au nom des membres du conseil, la nomination de Mme Maude Trépanier à titre de directrice générale en lui adressant un mot.

2. VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET VÉRIFICATION DU QUORUM

On confirme que la procédure de convocation à la présente séance ordinaire a été respectée, par la convocation des membres du conseil et la transmission des documents afférents.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Point de l'agenda de consentement.

4. PÉRIODE À LA DISPOSITION DE L'ASSISTANCE

5. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES CHÊNES

6. AGENDA DE CONSENTEMENT

6.1 Dispense de lecture et adoption du procès-verbal suivant :

6.1.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 28 avril 2026 (No 53)

6.1.2 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 mai 2026 (No 54)

6.1.3 Procès-verbal de la séance de cooptation du 26 mai 2026

6.1.4 Modification - calendrier 2026-2027 – Formation générale aux adultes et milieu carcéral

7. DOSSIERS DE DÉCISION

7.1 Coûts de la surveillance du midi au secondaire

7.2 Substitut au Responsable du traitement des plaintes

8. DOSSIERS DE DISCUSSION, D'ANALYSE ET D'INFORMATION

8.1 Rapport des comités

8.1.1 Rapport du comité de gouvernance et d'éthique
8.1.2 Rapport du comité de vérification
8.1.3 Rapport du comité des ressources humaines
8.1.4 Rapport du comité consultatif du transport

9. PROCHAINES RENCONTRES ET PROCHAINS TRAVAUX

9.1 Prochain atelier :
Mardi, 25 août 2026, 18h00

9.2 Prochaine séance du Conseil :
Mardi, 25 août 2026, 19h30

Levée de la séance

Initiales
de la présidente

RÉSOLUTION CA : 3113 / 2026

Il est proposé par Mme Isabelle Meilleur et appuyé par Mme Nancy Robitaille d'adopter l'ordre du jour.

La proposition est
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. PÉRIODE À LA DISPOSITION DE L'ASSISTANCE

5. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES CHÊNES

Mme Maude Trépanier aborde des éléments suivants lors de la présentation de son rapport :

1. **Mise en œuvre du plan d'engagement vers la réussite**
2. **Bilan 25-26**
3. **Situations particulières / événements particuliers**
4. **Rôle de porte-parole**
5. **Rencontres**
6. **Comités**

1. Mise en œuvre du plan d'engagement vers la réussite :

- Présentation de la 3e lecture du plan d'action du PEVR
  - Au CERÉ du 11 juin
  - Au CCG du 16 juin
  - Au CA du 25 juin

2. Bilan 25-26

Service des ressources éducatives aux jeunes

- Suivi des actions du plan d'action du PEVR.
- Négociation des contrats de service avec les transporteurs. (Implication de 3 services : SRF, SRM et SREJ)
- Élaboration du cadre de référence en francisation.
- Élaboration du programme des services complémentaires avec RCGT.
- Organisation scolaire dans un contexte de manque d'espace.

Service des ressources financières

- Négociation des contrats de service des transporteurs.
- Suivi des budgets mensuels MEQ (année gouvernementale et année scolaire).
- Développement d'un outil de suivi budgétaire pour les écoles.

Service des ressources informatiques

- PCCTI/migration en infonuagique (Programme de consolidation des centres de traitement informatique).
- Plan d'action ACLI (approvisionnement, communication, livraison, installation).
- Déploiement de Clic-école.
- Rehaussement du réseau (amélioration et maintien de nos équipements).
- Migration cellulaire (160 appareils).

Initiales
de la présidente

Secrétariat général et Service des communications

- Communications internes et externes :
  - ❖ Interventions médias et demandes d'entrevues (141)
  - ❖ Fiches au MEQ (16)
- Demandes d'accès à l'information (59)
- Gestion documentaire (45 000 dossiers numérisés, 200 demandes de bulletins, 500 boîtes déchiquetées)
- Plaintes traitées (86)
- Fonctionnement du Conseil d'administration
- Soirée-reconnaissance
- Soutien et accompagnement aux écoles dans l'application des directives du MEQ et pour d'autres situations

À venir…

- Guide pour l'application de la loi sur l'accès à l'information et Renseignements personnels
- Charte de la civilité

Service des ressources humaines

- L'attraction et la fidélisation en contexte de pénurie de main-d'œuvre. (10 journées d'embauche, 800 entrevues).
- La gestion et le contrôle du niveau des effectifs (2041/2046).
- La gestion de la présence au travail.
- L'insertion professionnelle et le mentorat auprès de l'ensemble du personnel. (383 affectations/612 enseignants 0-5 ans)
- La mise en œuvre des obligations liées au régime intérimaire de la CNESST, notamment en matière de prévention.
- L'accompagnement et la formation des gestionnaires en matière de gestion du prévention et gestion du personnel. (Gestion de conflits, Prévention du harcèlement, Évaluation de rendement)
- L'accompagnement des écoles dans la mise en application du code d'éthique.

Service des ressources matérielles

- Ajout d'espaces 2025-2026 : 33 classes supplémentaires au primaire
  - ❖ Mise en service des modulaires Sainte-Marie et Notre-Dame-du-Rosaire et de l'école Sainte-Jeanne-d 'Arc
  - ❖ Agrandissement des écoles de la Marconi et de l'Orée des Bois
  - ❖ Mise en service de l'école du Bosquet
- Ajout d'espaces futur
  - ❖ Avancement 98 % des plans et devis pour l'école J et en attente du MEQ pour la transaction du terrain de l'école J
  - ❖ Avancement 100% des plans et devis pour des modulaires à l'école Notre-Dame-du-Bon-Conseil
- Maintien d'actifs : investissements majeurs
  - ❖ Agrandissement et réaménagement du CFER à l'école La Poudrière
  - ❖ Réfection majeure de l'aile A de Jean-Raimbault
  - ❖ Modernisation des systèmes énergétiques à Paul Rousseau
- Autres activités notables
  - ❖ Transaction d'une parcelle de terrain en faveur du CÉGEP de Drummondville
  - ❖ Négociation des contrats de service des transporteurs
  - ❖ Poursuite du maintien et de l'entretien des bâtiments : côte globale de l'indice de vétusté est passée de D à C

Direction générale

- Pilotage du PEVR (suivi des indicateurs et du plan d'action)
- Suivi des enjeux reliés au contexte budgétaire incluant une réflexion sur les pistes 26-27
- Poursuite de l'approche BEC
- Banque de relève des gestionnaires
- Accompagnement des nouveaux gestionnaires en fonction
- Révision de la structure des comités (économie de 30%)
- Suivi du bureau de la performance et de l'optimisation
- Processus mis en place avec la ville pour l'accessibilité au transport collectif

Initiales
de la présidente

- Processus de dotation des postes de gestionnaires pour 26-27 :

  Directions
  1. Julie Grisé : FGA
  2. Patricia Eustache : Marie-Rivier
  3. Annie Joyal : à l'Orée des Bois
  4. Geneviève Miron : Jésus-Adolescent/Horizons
  5. Renée Lamarche : St-Pierre
  6. Maryse Gélinas : St-Simon/Aquarelle
  7. Janou-Maude Maurice : L'Avenir/Durham
  8. Anne-Marie Picard : Duvernay/Chabanel
  9. Jonathan Richard-Marcouiller : Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Carrousel

- Processus de dotation des postes de gestionnaires pour 26-27 :

  Directions adjointes
  1. Christian Bourbeau : Duvernay/Chabanel
  2. Julie-Michèle Dauphinais : Orée-des-Bois
  3. Stéphanie Savoie : Jean-Raimbault
  4. Anthony Girard : Du Bosquet
  5. Jean-Philippe Gagnon : Marconi/St-Jean
  6. Maxime Tousignant : La Poudrière
  7. Mathieu Simard : St-Nicéphore

  Gestionnaires administratifs
  1. Erik Cloutier : Du Bosquet
  2. Poste vacant : Marie-Rivier

3.1 Situations particulières

- Manque d'espace à NDBC : Installation de 4 pré-modulaires au cours de l'été
- Situation entourant la confirmation du choix des pp pour nos élèves de 6e année
- Confirmation du poste de DG le 17 juin dernier
- En attente de l'entente de gestion et d'imputabilité et des attentes du MEQ

3.2 Événements particuliers

- Événement annuel de la course des Chênes-toi
- Gala du comité de parents du 27 mai
- Soirée reconnaissance du 5 juin

4. Rôle de porte-parole

- Entrevue avec l'Express concernant le profil de sortie
- Formation offerte par le MEQ sur le rôle de porte-parole

5. Rencontres

- Interne :
  - 3e supervision des directions
  - Suivi probation des gestionnaires
  - Rencontre individuelle avec les gestionnaires qui changent d'affectation
  - Cop primaire/secondaire/FP/FGA
  - Tables pédagogiques du primaire et du secondaire
  - Table de pratiques de gestion
  - Comités de sélection (poste FGA, secondaire primaire et directions adjointes)

- Externe :
  - Table DG/DGA 04-17
  - Forum DG avec le MEQ
  - Projets régionaux de mutualisation SAE et reprographie

Initiales
de la présidente

6. Comités

- Interne :
  - CERÉ (comité d'engagement pour la réussite des élèves)
  - Comité de répartition des ressources
  - CCG (Comité consultatif de gestion)
  - Comité de vérification

- Externe :
  - CA de la TRECQ (table régionale éducation Centre du QC)
  - CÉE (commission d'études et d'expertise) gouvernance et gestion
  - Table de concertation Montérégie/Estrie déploiement des tableaux de bord
  - CA de l'ADGSQ

6. AGENDA DE CONSENTEMENT

6.1 DISPENSE DE LECTURE ET ADOPTION DES SUJETS SUIVANTS :

6.1.1 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 28 AVRIL 2026 (NO 53)

6.1.2 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 MAI 2026 (NO 54)

6.1.3 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DE COOPTATION DU 26 MAI 2026

6.1.4 MODIFICATION - CALENDRIER 2026-2027 – FORMATION GÉNÉRALE AUX ADULTES

Comme prévu par la Loi sur l'instruction publique, le centre de services scolaire a la responsabilité d'adopter un calendrier scolaire pour chacun de ses secteurs d'enseignement.

Une modification au calendrier scolaire 2026-2027 est applicable pour le calendrier scolaire 2026-2027 de la Formation générale des adultes, visant le changement de dates de journées pédagogiques pour être conforme avec les dates du calendrier 2026-2027 de l'Établissement Drummond – Formation générale des adultes.

RÉSOLUTION CA : 3114 / 2026

CONSIDÉRANT que le centre de services scolaire a la responsabilité d'établir un calendrier scolaire;

CONSIDÉRANT que le centre de services scolaire a procédé comme il se doit à la consultation sur les calendriers 26-27, auprès de tous les groupes concernés;

CONSIDÉRANT que les avis émis par les différents groupes consultés ne sont pas tous conciliables;

CONSIDÉRANT les dispositions de l'entente locale du personnel enseignant relatives aux calendriers;

Initiales
de la présidente

Il est proposé d'adopter les calendriers scolaires 26-27, pour le secteur jeunes, le secteur de la formation générale des adultes, incluant le calendrier du secteur carcéral, documents joints et faisant partie du présent procès-verbal étant entendu que :

- Les calendriers sont conformes à la convention collective;
- Il y a eu une entente avec le SERD en ce qui concerne les modifications proposées

La proposition est
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sur proposition de Mme Karen Lamothe appuyé par Mme Vickie Jutras, il est résolu d'adopter sous le numéro de **résolution CA 3114 / 2026,** les items à l'agenda de consentement :

6.1.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 28 avril 2026 (No 53)
6.1.2 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 mai 2026 (No 54)
6.1.3 Procès-verbal de la séance de cooptation du 26 mai 2026
6.1.4 Modification - calendrier 2026-2027 – Formation générale aux adultes et milieu carcéral

La proposition est
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. DOSSIERS DE DÉCISION

7.1 COÛTS DE LA SURVEILLANCE DU MIDI AU SECONDAIRE (Service des ressources financières)

La politique relative aux contributions financières exigées des parents ou des élèves adultes prévoit que le conseil d'administration détermine le tarif annuel de la surveillance du dîner.

La surveillance à l'heure du dîner n'est pas subventionnée par le MÉQ puisque l'article 1 du Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées établi les normes relatives aux contributions financières pouvant être exigées pour des services tel que la surveillance du dîner qui est prévue au troisième alinéa de l'article 292 de la Loi sur l'instruction publique. Ce service s'autofinance depuis 2012-2013.

Le centre de services scolaire offre un service de surveillance du dîner pour les élèves qui demeurent à l'école dans l'ensemble des établissements secondaires. Une analyse détaillée, réalisée en collaboration avec les écoles, a permis d'établir le coût réel de ce service.

Pour l'année scolaire 2026-2027, une augmentation des frais de surveillance du dîner sera appliquée. Toutefois, le montant demandé aux parents demeurera inférieur au coût réel du service.

Le ratio d'organisation est d'un surveillant pour environ 125 élèves. Le dossier a été présenté au comité de vérification.

Initiales
de la présidente

RÉSOLUTION CA : 3115 / 2026

CONSIDÉRANT la Loi sur l'instruction publique autorisant le centre de services scolaire à charger en entier ou en partie, les coûts de surveillance du dîner au secondaire;

CONSIDÉRANT qu'aucune contribution financière ne peut être exigée pour la surveillance d'un élève de l'enseignement secondaire le midi lorsque celui-ci se trouve en dehors des lieux de l'établissement qu'il fréquente pendant toutes les périodes du midi de l'année scolaire, à l'exception de celles où lui sont offerts des services éducatifs, et que ses parents en avisent par écrit le centre de services scolaire;

CONSIDÉRANT la possibilité pour les parents de se retirer de l'offre de surveillance du dîner avant le 15 septembre;

CONSIDÉRANT le ratio d'organisation d'un surveillant pour environ 125 élèves pour le secondaire;

CONSIDÉRANT que la surveillance du dîner au secondaire n'est pas un service financé par le MÉQ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de soutenir les écoles quant aux difficultés de paiement des parents;

CONSIDÉRANT l'analyse de la situation effectuée au comité de vérification du conseil d'administration.

Il est proposé par M. Jean-Claude Massé et appuyé par M. Bernard Gauthier :

Que le conseil d'administration adopte le tarif suivant pour la surveillance :

- 75 $ pour élève utilisateur du service de la surveillance du dîner au secondaire.

La proposition est
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2 SUBSTITUT AU RESPONSABLE DU TRAITEMENT DES PLAINTES (Direction générale)

La Loi sur le Protecteur national de l'élève adoptée en juin 2022 établissait un nouveau processus de traitement des plaintes en vigueur le 28 août 2023. Ce processus prévoyait trois étapes au traitement d'une plainte, la seconde étant l'analyse et la préparation d'un avis par un Responsable du traitement des plaintes (RTP), employé du centre de services scolaire.

À ce titre, M. Normand Page traite les plaintes et demandes d'informations, principalement de parents, mais également d'élèves et de citoyens depuis la mise en vigueur, en 2023.

Initiales
de la présidente

Dans le bulletin du PNÉ d'avril 2026, le protecteur national rappelle que les délais de traitement des plaintes ne sont pas suspendus durant la période estivale. Les organismes scolaires sont donc invités à prévoir la continuité des services de traitement des plaintes à la deuxième étape de la procédure, et ce, même pendant la période des « beaux jours ».

La mise en place de différentes pistes de solutions s'offre aux organismes scolaires, notamment :

Les organismes scolaires, par la voie de leur conseil d'administration, peuvent désigner plus d'un RTP, afin que d'autres personnes soient autorisées à traiter des plaintes, à signer et transmettre des avis écrits de bien-fondé.

En effet, rien dans la LPNE n'empêche les organismes scolaires de nommer d'autres RTP pour pallier non seulement les vacances du RTP, mais également toute autre absence et les situations de surcharge de travail ou de conflit d'intérêts.

RÉSOLUTION CA : 3116 / 2026

CONSIDÉRANT la Loi sur le Protecteur national de l'élève, adoptée en juin 2022;

CONSIDÉRANT que cette loi établissait un nouveau processus de traitement des plaintes en vigueur le 28 août 2023;

CONSIDÉRANT que ce processus prévoit trois étapes au traitement d'une plainte, la seconde étant l'analyse et la préparation d'un avis par un Responsable du traitement des plaintes (RTP), employé du centre de services scolaire;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 24 de la loi sur le Protecteur national de l'élève prévoit que la désignation se fait par le conseil d'administration;

CONSIDÉRANT que M. Normand Page occupe le poste actuel de Responsable du traitement des plaintes au Centre de services scolaire des Chênes;

CONSIDÉRANT qu'à ce titre, il traite les plaintes et demandes d'informations, principalement de parents, mais également d'élèves et de citoyens;

CONSIDÉRANT la recommandation du Protecteur national de l'élève de désigner, par voie de résolution au conseil d'administration, un RTP substitut, afin qu'il soit autorisé à traiter des plaintes, à signer et à transmettre des avis écrits de bien-fondé afin de pallier les vacances du RTP, mais également toute absence et situations de surcharge de travail ou de conflit d'intérêts.

Il est proposé par M. Ghislain Rheault et appuyé par Mme Myriam Vigneault de nommer :

- Monsieur Stéphane Guilbert, directeur du Service des ressources informatiques, à la fonction de substitut au Responsable du traitement des plaintes (RTP), en application de la *Loi sur le Protecteur national de l'élève* (RLRQ c. P-32.01).

La proposition est
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Initiales
de la présidente

8. DOSSIERS DE DISCUSSION, D'ANALYSE ET D'INFORMATION

8.1 RAPPORT DES COMITÉS

8.1.1 RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

N/A

8.1.2 RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

M. Massé résume les sujets de la plus récente rencontre : Surveillance du midi au secondaire, IMSE et, notamment, les objectifs de la répartition des ressources.

8.1.3 RAPPORT DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

N/A

8.1.4 RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT

Mme Lamothe souligne qu'une entente de principe devrait bientôt être signée avec les transporteurs, et ce, pour une durée de deux ans.

9. PROCHAINES RENCONTRES ET PROCHAINS TRAVAUX

9.1 Prochain atelier :
Mardi, 25 août 2026, 18 h 00

9.2 Prochaine séance du Conseil :
Mardi, 25 août 2026, 19 h 30

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé Mme Myriam Vigneault appuyé par Mme Isabelle Meilleur de lever la séance ordinaire du conseil à 20 h 05.

Le secrétaire général, La présidente,

Normand Page **Annie Boileau**